

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté ministériel du gouvernement du Québec, du 4 juillet dernier, qui permet aux organismes municipaux un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public).

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire et Nathalie Lyrette, comme secrétaire.

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION
120-12-20

En conséquence, il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance du 14 décembre 2020 soit tenue avec public tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène.

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

RÉSOLUTION
121-12-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 14 décembre soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
122-12-20

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 9 NOVEMBRE 2020

RÉSOLUTION
123-12-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 14 septembre telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

Rémunération des employés		3 750,06 \$
Rémunération des élus/Maire	486,92\$	486,92 \$
Conseillers	162,86\$	<u>977,16 \$</u>
		5 214,14 \$
Dépenses fournisseurs		66 023.61 \$
Total des dépenses de décembre		71 237.75 \$
Revenus de novembre		
Taxes municipales		4 675,30 \$
MRC Abitibi (PEC)		1 041,50 \$
Droits de mutation		177,48 \$
AIM recyclage		422,00 \$
Permis rénovation		<u>12,00 \$</u>
TOTAL		6 328.28 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES DE DÉCEMBRE

RÉSOLUTION
124-12-20

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'adopter les payables d'octobre au montant de **5 214.14 \$** pour les salaires des élus et employés, **66 023.61 \$** pour les fournisseurs et **6 328.28 \$** pour les revenus de novembre tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 LISTE DES PROPRIÉTAIRES VENTE POUR TAXES/RÉSOLUTION

La secrétaire présente la liste des dus pour les ventes pour taxes. Aucune ventes pour taxes ne seront envoyées pour 2020.

4.1 AFFECTATION MONTANT POUR ACHAT DODGE RAM 2017/APPROBATION D'ACHAT

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un montant non affecté pour une dépense globale de 66 919.00\$;

CONSIDÉRANT l'achat par la municipalité d'un nouveau camion pour la cueillette des ordures et du recyclage au montant de 68 800.00\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire affecter le montant de 66 919.00\$ pour l'achat du camion;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil confirment et autorisent l'achat du camion;

RÉSOLUTION
125-12-20

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'affecter le montant de 66 919.00\$ pour l'achat d'un nouveau camion pour la cueillette des ordures et du recyclage et d'autoriser l'achat de ce dernier au montant de 68 800.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

4.2 DRAPEAUX MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION
126-12-20

Il est proposé par la conseillère Louise Morin appuyé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse et unanimement résolu d'effectuer l'achat de drapeaux en nylon au logo de la municipalité 56" x 36" recto/verso pour le mat extérieur. Lot de 3 drapeaux au montant de 495.81 \$ avant taxes de la compagnie Ziplignes.

ADOPTÉE

4.3 ADHÉSION COMBEQ/RÉSOLUTION

RÉSOLUTION
127-12-20

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de procéder au renouvellement de l'adhésion COMBEQ pour l'inspecteur municipal pour l'année 2021.

ADOPTÉE

4.4 ACHAT BOOSTER POUR LOADER/RÉSOLUTION

La secrétaire informe le conseil que l'achat d'un booster pour les téléphones cellulaires pour la chargeuse serait utile pour pouvoir communiquer en tout temps avec l'ouvrier.

RÉSOLUTION
128-12-20

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'effectuer l'achat d'un booster à cellulaire pour la chargeuse.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.5 MUNICIPALITÉ ALLIÉ CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE/RÉSOLUTION

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain à droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale; 1 Projet de déclaration à valider auprès de municipalités.

RÉSOLUTION
129-12-20

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de proclamer la municipalité de Rochebaucourt alliée contre la violence conjugale

ADOPTÉE

4.6 FABRIQUE NOTRE-DAME DES COTEAUX/DEMANDE DE DON POUR L'ÉGLISE

RÉSOLUTION
130-12-20

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de remettre la somme de 500 \$ à la Fabrique Notre-Dame des Coteaux.

ADOPTÉE

4.7 APPELS DE PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

ATTENDU QUE la municipalité de Rochebaucourt a grand besoin de son agent de développement pour aider au développement;

ATTENDU QUE la municipalité de Rochebaucourt est d'accord pour faire une demande au fonds projets structurants pour améliorer la qualité de vie et appui cette demande;

ATTENDU QUE Nathalie Lyrette est la personne autorisée à agir au nom de l'organisme dans le cadre de la demande d'aide financière et est aussi autorisée pour toutes signatures de documents en lien avec le projet;

RÉSOLUTION
131-12-20

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que la municipalité de Rochebaucourt est d'accord avec la demande d'aide financière au Fonds projets structurants, appui le projet et autorise Nathalie Lyrette à agir au nom de la municipalité et autorise cette dernière à signer tous documents en lien avec le projet.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.8 AUTORISATION DE SIGNATURE(S) PROGRAMME FIMEAU

CONSIDÉRANT que la municipalité de Rochebaucourt s'est vu octroyé une aide financière pour la reconstruction d'un réseau d'égout existant et d'une station d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente doit être signé pour que les crédits soient réservés aux fins de cette aide financière;

CONSIDÉRANT que les signataires autorisés pour tous documents concernant le programme FIMEAU sont le maire Marc Antoine Pelletier et/ou la directrice générale Nathalie Lyrette;

RÉSOLUTION
132-12-20

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de signer le protocole d'entente et que les signataires autorisés sont Marc Antoine Pelletier, maire et/ou Nathalie Lyrette, directrice générale.

ADOPTÉE

4.9 LETTRE DE DEMANDE AU MAMH CONSERNANT LE FINANCEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT/RÉSOLUTION

RÉSOLUTION
133-12-20

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'envoyer une lettre au MAMH, copie conforme au ministère de l'environnement qui explique les raisons pourquoi il nous est impossible d'aller de l'avant dans ce dossier.

ADOPTÉE

4.10 PAUSE

Il n'y a pas de pause.

4.11 INFORMATIONS CONSEILLERS

La conseillère Darkise Richard demande si nous avons trouvé une solution pour le pont du Rang 10 qui est réduit à une voie, le MTQ a été contacté à ce sujet.

La conseillère Christiane Blouin demande qu'on achète de l'insecticide pour les mouches et demande de laisser les stores ouverts. On doit demander à La Morandière qu'ils poussent la neige comme il faut en avant de la salle communautaire.

4.12 INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire informe la conseillère Louise Morin qu'elle peut contacter l'UQUAT pour la possibilité d'avoir un étudiant en recherche pour les Saules. Il nous informe que pour faire une demande au TEQ pour le nettoyage des fossés nous devons employer le terme profilage et non débroussaillage.

4.13 VARIA

Il n'y a pas de Varia

4.14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Nathalie Lyrette, sec, très